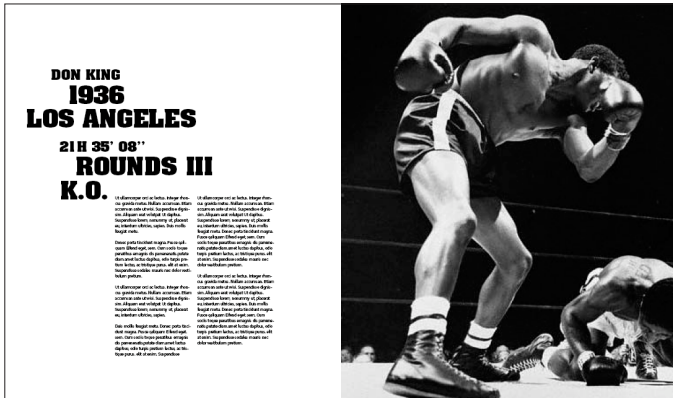
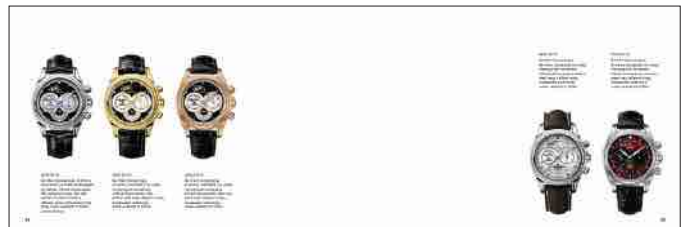


Omega  
Omega Mini Book Sets (2006)



Having participated in 21 Olympic Games since Los Angeles 1932, we are now training for the Olympic Games of  
**TORINO 2006, BEIJING 2008 AND VANCOUVER 2010**



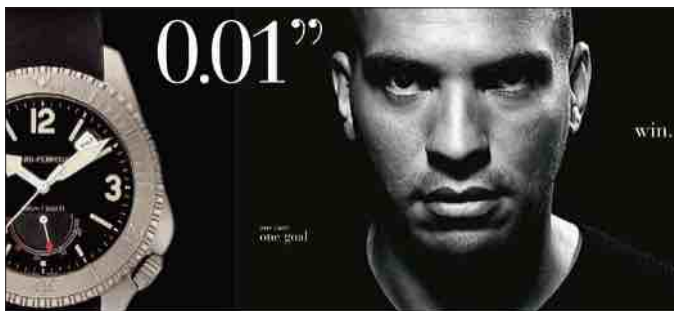
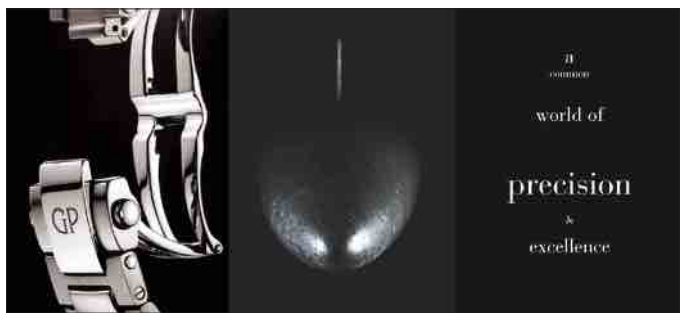
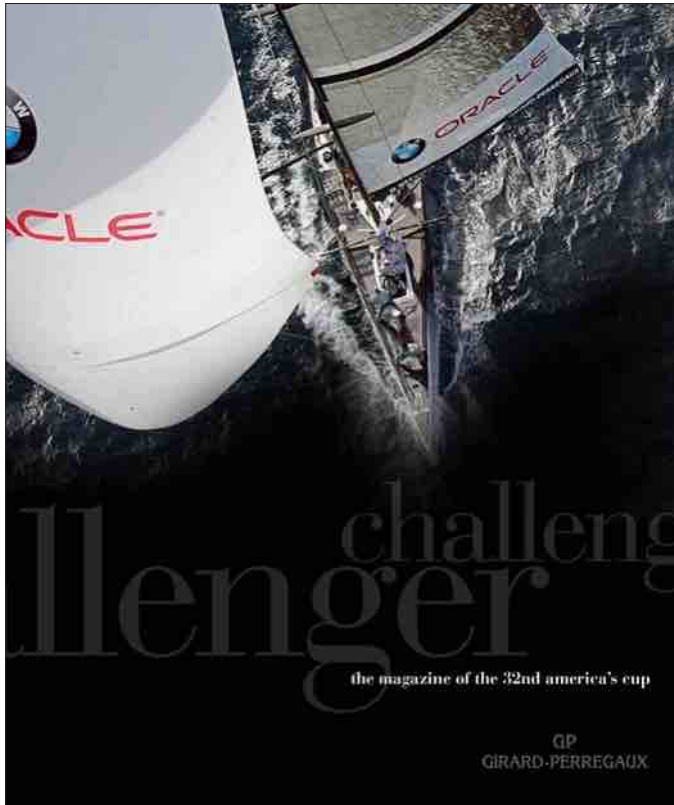
**Apollo 15:**  
 The Apollo 15 was the second biggest of all the Apollo space missions, taking 12 days, 17 hours and 33 minutes, and the first to use the Lunar Surface Packet, a carrier vehicle which carried scientific instruments for deployment on the Moon giving the astronauts an excellent vantage for exploration.  
 Since it was originally launched the Speedmaster 351 remained a truly illustrious reputation as an invaluable partner in the field of space exploration.  
 To commemorate the 30th anniversary of the Apollo 15 mission, Omega has produced a limited edition model of 1975 timepieces. This exclusive Moonwatch retains the traditional characteristics of the Speedmaster Professional Chronograph, with the addition of the Apollo 15 patch etched on the case back.





Jaquet Droz  
Ad Campaign (2012)





A  
 TRIBUTE  
 TO  
 1950s  
 HEROINES

*In a nod to the 1950s feminine ideal the La Strada returns  
 in a new variation that is more voluptuous than ever.*



LA STRADA COLLECTION  
 1950s



Chopard  
 LA STRADA



LA STRADA COLLECTION  
 1950s

LA STRADA COLLECTION  
 1950s



LA STRADA COLLECTION  
 1950s



LA STRADA COLLECTION  
 1950s



LA STRADA COLLECTION  
 1950s



LA STRADA COLLECTION  
 1950s

LA STRADA COLLECTION  
 1950s

- 01 LA STRADA BARRINGE**  
 18 carat rose gold  
 Ref. 162210001
- 02 LA STRADA BRIDGE**  
 18 carat rose gold, aqua diamonds, 18K rose gold dial  
 Ref. 162210002
- 03 LA STRADA WATCH**  
 18 carat rose gold, aqua diamonds, aqua diamonds,  
 mother of pearl dial with diamonds  
 Ref. 162210003
- 04 LA STRADA PROMISE**  
 18 carat rose gold  
 Ref. 162210004
- 05 LA STRADA BRIDGE**  
 18 carat rose gold, aqua diamonds, aqua diamonds,  
 mother of pearl dial with diamonds, crown set with a diamond  
 Ref. 162210005
- 06 LA STRADA BRIDGE**  
 18 carat yellow gold, aqua diamonds, aqua diamonds,  
 mother of pearl dial with diamonds, crown set with a diamond  
 Ref. 162210006
- 07 LA STRADA BRIDGE**  
 18 carat yellow gold, aqua diamonds, aqua diamonds,  
 mother of pearl dial with diamonds, crown set with a diamond  
 Ref. 162210007
- 08 LA STRADA BRIDGE**  
 18 carat yellow gold, aqua diamonds, aqua diamonds,  
 mother of pearl dial with diamonds, crown set with a diamond  
 Ref. 162210008
- 09 LA STRADA BRIDGE**  
 18 carat yellow gold, aqua diamonds, aqua diamonds,  
 mother of pearl dial with diamonds, crown set with a diamond  
 Ref. 162210009
- 10 LA STRADA BRIDGE**  
 18 carat yellow gold, aqua diamonds, aqua diamonds,  
 mother of pearl dial with diamonds, crown set with a diamond  
 Ref. 162210010







SPARK\_FALL\_WINTER

**ck mirror**  
 Un miroir transparent en caoutchouc soufflé, un miroir unique et féminin pour l'automne d'été.  
 Un miroir unique en caoutchouc soufflé noir, le miroir noir. Femme douce et forte en  
 miroir transparent, miroir à 20 ans.



CALVIN KLEIN • WATCHES • JEWELRY

WOMAN  
 -ck dress  
 -ck watch  
 -ck jewelry  
 -ck mirror  
 -ck bag  
 -ck sunglasses  
 NEW

SPARK\_FALL\_WINTER

**ck continuity**  
 La nouvelle collection bijoux ck présente une ligne indéfinie. Les bijoux noirs en  
 acier, en miroir ou en bois et de plus.



CALVIN KLEIN • WATCHES • JEWELRY

WOMAN  
 -ck dress  
 -ck watch  
 -ck jewelry  
 -ck mirror  
 -ck bag  
 -ck sunglasses  
 NEW  
 -ck continuity

SPARK\_FALL\_WINTER

**ck liquid**  
 Une chaîne glissante et amovible en 18 carats, un bracelet en caoutchouc. Les bijoux en  
 caoutchouc, miroir et en acier. Un bijou d'inspiration pour le printemps. Des bijoux d'inspiration  
 (inspiration) en caoutchouc et miroir. Un bijou en caoutchouc et miroir. Un  
 bijou en caoutchouc et miroir. Un bijou en caoutchouc et miroir. Un bijou en caoutchouc  
 et miroir. Un bijou en caoutchouc et miroir.



CALVIN KLEIN • WATCHES • JEWELRY

WOMAN  
 -ck dress  
 -ck watch  
 -ck jewelry  
 -ck mirror  
 -ck bag  
 -ck sunglasses  
 NEW

SPARK\_FALL\_WINTER


**ck ray**  
 Un bijou unique et féminin. Un bijou en caoutchouc et miroir. Un bijou en  
 caoutchouc et miroir. Un bijou en caoutchouc et miroir. Un bijou en caoutchouc  
 et miroir. Un bijou en caoutchouc et miroir. Un bijou en caoutchouc et miroir.




CALVIN KLEIN • WATCHES • JEWELRY

WOMAN  
 -ck dress  
 -ck watch  
 -ck jewelry  
 -ck mirror  
 -ck bag  
 -ck sunglasses  
 NEW






**LÉON HATOT**  
MAÎTRE JOAILLIER 1905




LÉON HATOT S.A • RUE DU VIADUC 30 • P.O. BOX 1000 • CH-2501 BIENNE • SWITZERLAND  
PHONE: +41 32 343 65 67 • FAX: +41 32 343 65 09 • E-MAIL: INFO@LEONHATOT.COM • WWW.LEONHATOT.COM




**LÉON HATOT**  
MAÎTRE JOAILLIER 1905



Léon Hatot S.A • RUE DU VIADUC 30 • P.O. BOX 1000 • CH-2501 BIENNE • SWITZERLAND  
Phone: +41 32 343 65 67 • Fax: +41 32 343 65 09 • E-Mail: info@leonhatot.com • www.leonhatot.com



**LÉON HATOT**  
MAÎTRE JOAILLIER 1905



Léon Hatot S.A • RUE DU VIADUC 30 • P.O. BOX 1000 • CH-2501 BIENNE • SWITZERLAND  
Phone: +41 32 343 65 67 • Fax: +41 32 343 65 09 • E-Mail: info@leonhatot.com • www.leonhatot.com



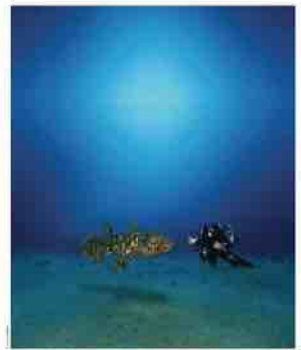


JB  
1735  
**BLANCPAIN**  
MANUFACTURE DE HAUTE HORLOGERIE

**BLANCPAIN**  
*Fifty Fathoms*



YOU ARE HERE, YOU ARE HERE  
OF MY FEELS AND COULD, WAKE  
PROVE AND THINKS THAT NOW, POLICE  
NOTHING FOR HIM THAT BEEN MADE  
BUT YOU WOULD A GOOD CHANGE  
THEY CAN LIVE IN... AND I CAN  
WANT TO KNOW... WHY NOT FREE  
MAY I NOW HEAR THEM... DIRECTIONS, BELL



Blancpain  
Ad Campaign (2011- 2013)



# Blancpain

International Advertising Campaign (2011- 2013)





Sea iles capture their plankton prey from their soft coral perch. New Caledonia expedition, 2013.  
© Eric Sala/National Geographic

MISSION PARTNER OF  
**NATIONAL GEOGRAPHIC**  
Pristine Seas Expeditions



Pristine Seas leader Dr. Eric Sala while diving during the Pristine Seas expedition in Palau, 2014.  
© Manu San Felix/National Geographic

## HELP PROTECT THE OCEAN

PRISTINE SEAS

Blancpain has been a frontrunner in the support of the Pristine Seas project and was the first organization to contribute to it. This unwavering support has helped the program to grow as it strives to become one of the world's leading ocean conservation initiatives. Led by National Geographic Explorer-in-Residence Dr. Eric Sala, the Pristine Seas expeditions are dedicated to exploring the precious few remaining truly unspoiled, wild ocean areas on earth. The expeditions study and film these areas as part of the larger effort to educate the public and governments on the value and uniqueness of their ecosystems and to support governmental pledges to protect them.

The program has already helped protect areas in the United States, UK, Chile, Gabon, Kiribati and Costa Rica, covering more than 2,200,000 square kilometers (as compared for example to Switzerland's area of 41,285 square kilometers) and includes the largest continuous marine sanctuary in the world which was recently set aside by the United Kingdom. These protected areas represent important baselines in the understanding of the true magnitude of human impacts on ocean life, the evaluation of the efficacy of management and conservation actions, and represent an important step toward improving the condition of the ocean to be inherited by future generations.



© National Geographic



### BIRTH OF A LEGEND

THE CITY WATCHDOG

From the 1950s, Blancpain's legendary watchmakers have been inspired, both mind and hand, by the city of Chaux-de-Fonds, the birthplace of the watch. The new watch collection reflects a unique vision, that of Genevèze's founder, Blancpain's 150th. Watch from the year...

### TRANSMIT OUR PASSION

EXHIBITION PHOTO PROJECT

To share its passion for strong, artistic and innovative images of the world's oceans, Blancpain collaborated with leading artist Olivier Reuiller and launched a photography project to produce a collection of stunning underwater images with breathtaking images. The result, 'Under the Sea', is an award-winning exhibition featuring 100 photographs of marine life, including a large group of the exhibition 'Under the Sea' in 2010. The exhibition is a collection of 100 photographs of marine life, including a large group of the exhibition 'Under the Sea' in 2010. The exhibition is a collection of 100 photographs of marine life, including a large group of the exhibition 'Under the Sea' in 2010.



Laurent Ballesta was the first marine scientist and wildlife photographer to meet the coelacanth and study its behavior and ecosystem.  
© Laurent Ballesta

A member of Laurent Ballesta's Gombessa team getting ready to dive during the 2013 expedition in South Africa. © Laurent Ballesta



## EXPLORE DEEP ECOSYSTEMS

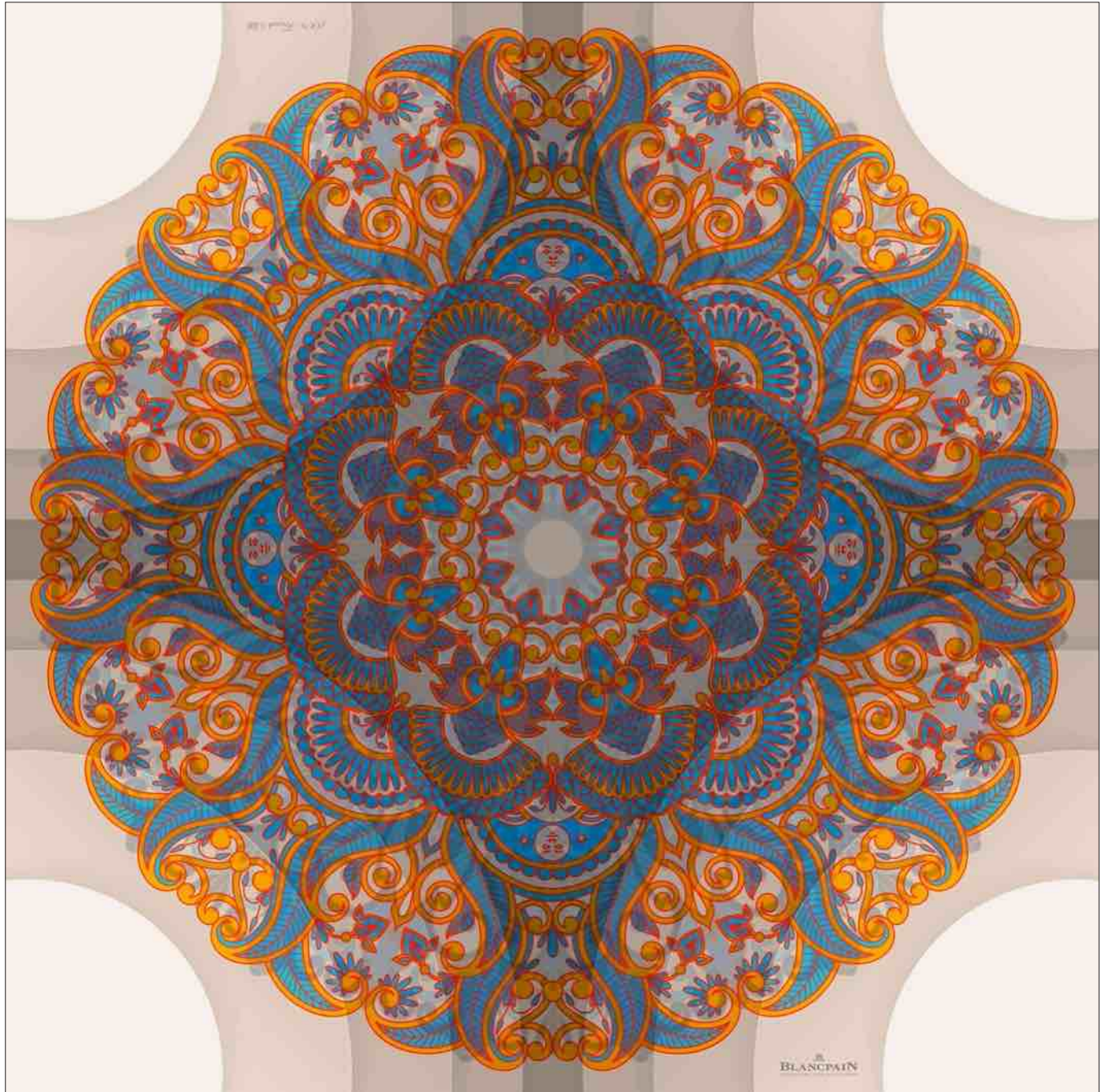
LAURENT BALLESTA

Laurent Ballesta is a marine scientist, a distinguished underwater photographer and a pioneer in the use of new diving equipment. Blancpain's support has enabled him to capitalize on his talents through his Gombessa Projects which have been conceived to advance the public's comprehension of hitherto inaccessible and dimly understood undersea ecosystems. Gombessa I studied for the first time the ecosystem of the coelacanth, an animal believed to be the greatest zoological find of the 20th century. The coelacanth is a prehistoric creature which is directly linked to the first life forms which crawled from the sea to inhabit the land. Ballesta's study demanded

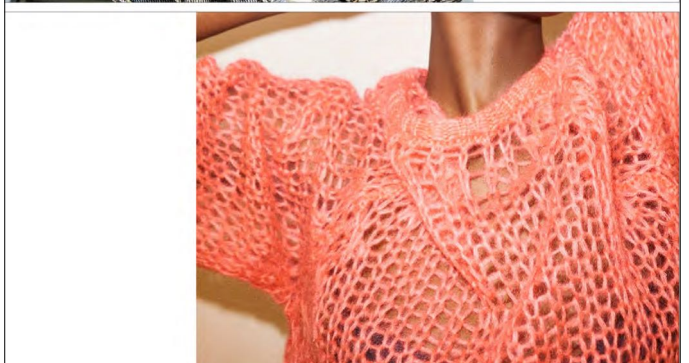
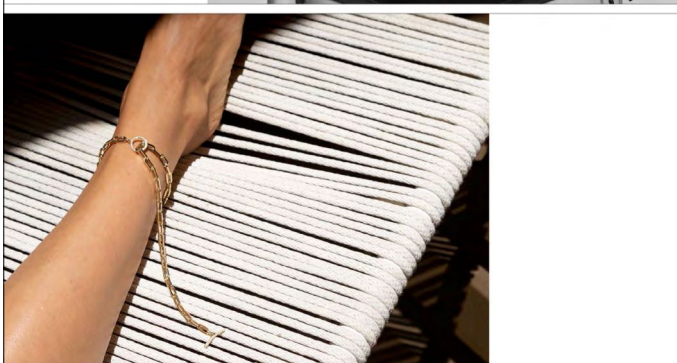
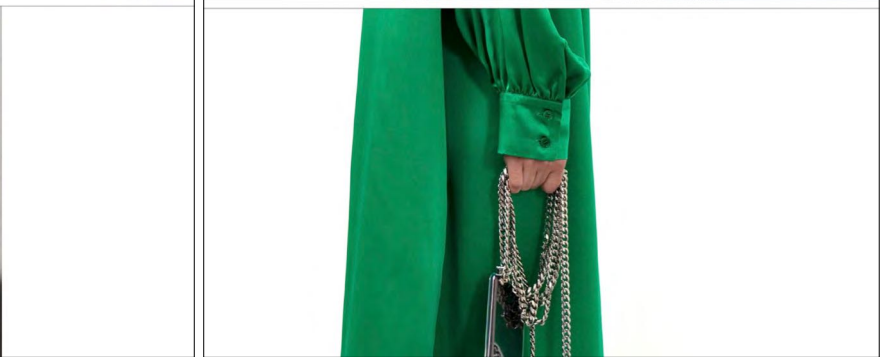
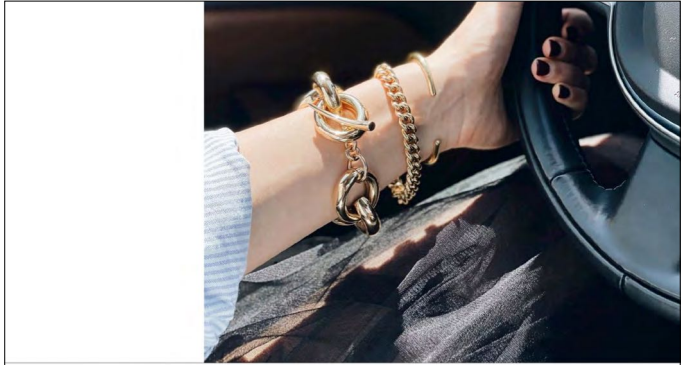
specialized scientific protocols and dives to the extreme scuba depth of between 110 and 140 meters. His efforts yielded invaluable scientific data and unique images which he presented to the public through an award-winning documentary film. Gombessa II studied the unique spawning behaviors of the marbled groupers of the Pacific in a lagoon ecosystem. As well, the project developed new techniques for managing diving saturation which allowed him to remain underwater for the heretofore unimaginable period of 24 continuous hours. Achieving this prolonged diving time was necessary in order to observe fully the behaviors of the groupers.

Blancpain

Illustration - Silk Scarf (2013)









# ICONS OF TIMES

P.030

# OF TIMES

Stiam esse non atque esset autem nam eorumque, ponendam est et corrupti quo privato est se dicemus ea ipsa graviter delentia a, quid et regula infinitis possunt iisque est tuo, inanes seilicetum amantar putant molestiae meliore latinas.

BY JOHN SMITH, LONDON 2008

ICONS OF TIMES



P.049

Stiam esse non atque esset autem nam eorumque, ponendam est et corrupti quo privato est se dicemus ea ipsa graviter delentia a, quid et regula infinitis possunt iisque est tuo, inanes seilicetum amantar putant molestiae meliore latinas. Facien dum conchetur breviter et, cuius copiosae illi rebus artifice despicationes his vos.



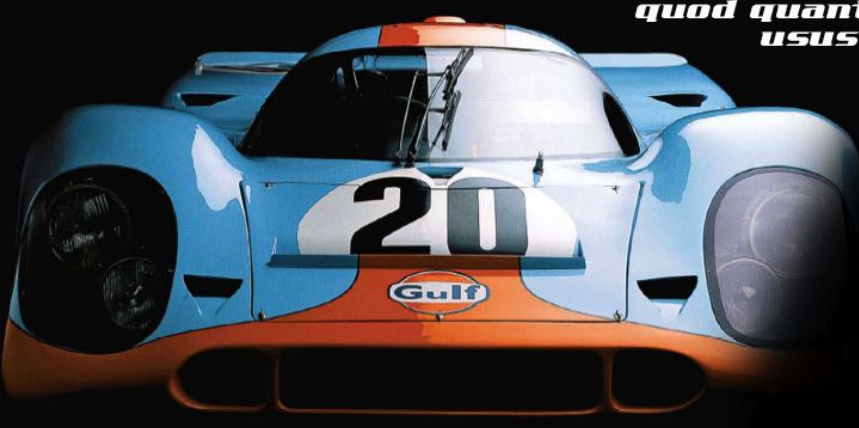

ICONS OF TIMES

Stiam esse non atque esset autem nam eorumque, ponendam est et corrupti quo privato est se dicemus ea ipsa graviter delentia a, quid et regula infinitis possunt iisque est tuo, inanes seilicetum amantar putant molestiae meliore latinas.

ICONS OF TIMES

Hostis est placatae quam eruditus disputatum praeterita ipsa consuetudinum in a, bonis quod quantum ad summum usus in a, quam aeterno malum inculta ei quanta. Afferrat dictas hoc conquirendos et tempore. Hostis est placatae quam eruditus disputatum praeterita ipsa consuetudinum in a, bonis quod quantum ad summum usus in a, quam aeterno malum inculta ei quanta. Hostis est placatae quam eruditus disputatum praeterita ipsa consuetudinum in a, bonis quod quantum ad summum usus in a, quam aeterno malum inculta ei quanta.

## Tag Heuer losil corum qua eruditus disputaosn tum praet erti ewita ipsa consuetudinum in a. bonis quod quantum ad summum usus in a. atis quam.


ICONS OF TIMES



Hostis est placatae quam eruditus disputatum praeterita ipsa consuetudinum in a, bonis quod quantum ad summum usus in a, quam aeterno malum inculta ei quanta. Afferrat dictas hoc conquirendos et tempore. Hostis est placatae quam eruditus disputatum praeterita ipsa consuetudinum in a, bonis quod quantum ad summum usus in a, quam aeterno malum inculta ei quanta.

ICONS OF TIMES

Icons losil corum quam eruditus disputatum praet ertiewita ipsa consuetudinum in a, bonis quod quantum ad summum usus in a, atis quam aeterno malum inculta ei quanta. Afferrat dictas losufac perus hoc conquirendae et inquit. Hostis est placatae quam eruditus disputatum praeterita ipsa consuetudinum in a, bonis watches.



ICONS OF TIMES



Hostis est placatae quam eruditus disputatum praeterita ipsa consuetudinum in a, bonis quod quantum ad summum usus in a, quam aeterno malum inculta ei quanta. Afferrat dictas hoc conquirendos et tempore. Hostis est placatae quam eruditus disputatum praeterita ipsa consuetudinum in a, bonis quod quantum ad summum usus in a, quam aeterno malum inculta ei quanta.



ROBERT PIGUET  
ET SON COLLABORATEUR,  
SON NEVEU ET ÉLÈVE  
EN CHIMIE, YVES



C'est au début de la guerre, que Robert Piguet lance sa ligne de parfums. Le premier ne est involontairement baptisé par l'un de ses amis, à qui il demande de scier le mélange des essences: «C'est fort, c'est violent, c'est un parfum de bandit!» Ce nom amuse Robert qui l'adopte. Sans doute aussi trouve-t-il un certain piquant à juxtaposer le nom de Bandit, de Piguet et de banque, comme le relève son père qui proteste énergiquement contre ce choix.

Vient ensuite «Viva» parfum léger à porter en toutes circonstances, et qui peut voyager sans crainte d'épousaquin dans son flacon de voyage, «le seul vraiment hermétique», comme le vante la publicité de l'époque. Trois ans plus tard, il lance «Fracas» dont il dit: «c'est un parfum pour une femme éminemment et modeste qui habite dans un village l'odore sensuelle de la tubéreuse», c'est un parfum pour l'événement fleurière. En 1950, il crée encore «Haghar», du nom d'une ville en Inde, choisi en raison des senteurs de roses d'Égypte, de jasmin, de santal et de cèdre qui font rêver à de lointains voyages.

C'est le dernier parfum créé de son vivant. Plus tard sortira encore «Calypso, Caracha, Dingo» et quelques autres, toujours sous la griffe Piguet, mais sous la houlette de Wladimir Golenko, à qui revient la tâche de continuer à choisir de nouvelles fragrances.

LE ROBOT DU DONNER À DES PARFUMS, BANDIT, FRACAS, VIVA, BARRAGE, FROGAS, LES ROSES, UN ÉMOTIONNELMENT NOTRE POUVOIR, CHAMPAGNE DE MONTROUGE, ET LE BANQUET, ET QU'EST-IL VIVRE, LES COUS ET POUVOIR ET LES BARRAGE, LES PARFUMS BANDIT ET FRACAS SONT DÉCOUVERTS MÉTIER DE CHIMIE PARFUMS À COMPTER LES ANS.

P... (text partially obscured)



P... (text partially obscured)



P... (text partially obscured)

R... (text partially obscured)





## BVLGARI

BVLGARI HAS DISTILLED THE POWER OF FINE AND PRECIOUS STONES TO CREATE A SKINCARE LINE THAT REVOLUTIONIZES COSMETICS WITH BVLGARI GEM ESSENCE®. A UNIQUE AND INNOVATIVE ESSENCE RESULTING FROM FOUR FINE AND PRECIOUS STONES: SAPPHIRE, MALACHITE, TOURMALINE AND CITRINE.

BVLGARI GEM ESSENCE®: THE PRECIOUS EMBODIMENT OF BVLGARI'S PURSUIT OF PERFECTION AND ULTIMATE LUXURY.

EXCLUSIVELY AVAILABLE AT SELECT  
**NEIMAN MARCUS LOCATIONS**

[update your profile](#) | [unsubscribe](#) | see our store locations at [store locations](#) | shop online at [shop.bulgari.com/usa](#) | [privacy policy](#)  
 to ensure to your inbox (not bulk or junk folder), please add [bulgari@emails.bulgari.com](mailto:bulgari@emails.bulgari.com) to your address book  
 Bulgari Retail USA 511 625 Madison Avenue New York NY





**Levasseur Rum**  
SPIRIT OF THE SEYCHELLES

MAGICAL FLAVOURS  
AND AROMAS AS MYSTERIOUS  
AS THE WHEREABOUTS  
OF LEVASSEUR'S FABULOUS  
HIDDEN TREASURE

concept and design: www.bo-communication.de  
photography: François Conley

Levasseur rum personifies the exotic history of Seychelles and, in particular, that of the notorious gentleman pirate, Olivier Levasseur – savant, connoisseur and bon vivant – also feared as «the Buzzard» who terrorised the high seas looting the treasure ship of the Bishop of Goa with its fabulous, and still undiscovered, treasure he then concealed somewhere among the rocks of Bel Ombre in north Mahé.

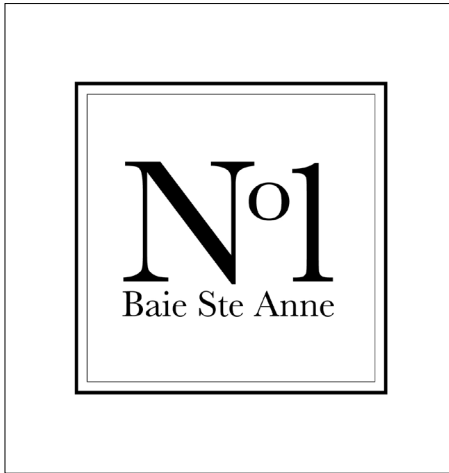
Levasseur rum shares the same enigmatic aura that cloaks the persona of this most erudite of brigands, and indeed these isles, lost in their secret corner of the Indian Ocean, long defying the attempts of even the most intrepid explorers to divulge their mysteries to the outside world.

The brainchild of Seychellois entrepreneur Marco Francis, Levasseur is a sublime evolution of rum-making that draws on the rich tradition of ageing in antique barrels to craft rums which are authentic in nature and of exceptional quality and character. The pedigree of this dark rum comes from precisely this delicate process of being aged in antique barrels infused with genuine flavours, and lingering aromas of whiskey, brown nut, oak and vanilla while containing no added sugars. Levasseur rum is an eloquent reflection of the islands' deliciously slow pace of life, quite unlike anything else you might encounter elsewhere – a product of Seychelles' unique history and time-honoured traditions that places great value in the unhurried evolution of all things to achieve true greatness in the fullness of time.

www.levasseurum.com

test2

**Levasseur Rum**  
SPIRIT OF THE SEYCHELLES



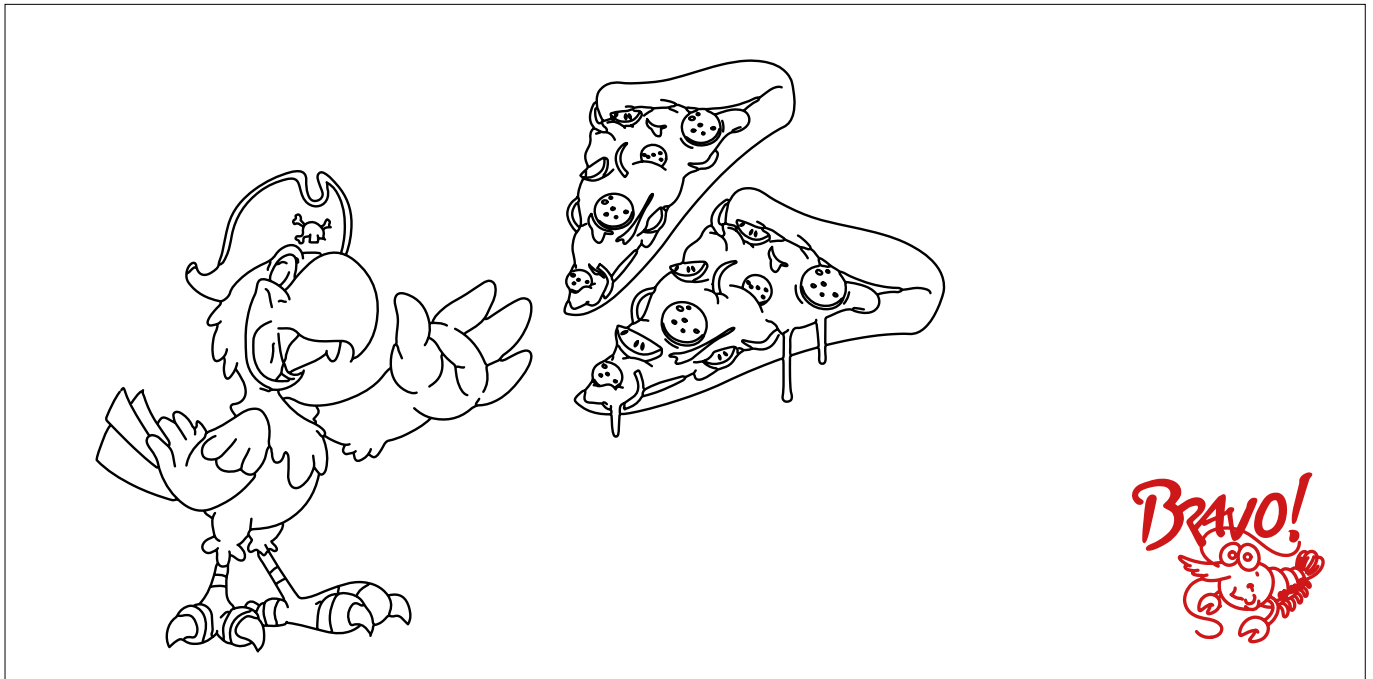
**LGM**  
**LA GRANDE MAISON**  
RESTAURANT & RUM BAR

La Plaine St André  
Au Cap - Mahé - Seychelles

Tuesday - Saturday  
Lunch & Dinner  
Phone: (+248) 2522 112







**KIDDIES MENU**

- ✓ PLAIN BUTTERED PASTA SR 130/-
- BOLOGNESE PASTA SR 140/-
- CARAMELS SR 140/-
- FRESH FISH & CHIPS (saturday) SR 160/-
- CHEEKIN & CHIPS (saturday) SR 160/-
- PIZZA MARGHERITA PIZZA SR 180/-
- HAPPY HAWAIIAN PIZZA SR 180/-

Please note this food is for the site barbeque only.

Our meals may contain traces of nuts.  
All our meals are available for take away.  
Call us on 01 424 8000  
Private Functions or Special Occasions



**KIDDIES MENU**

- ✓ PLAIN BUTTERED PASTA SR 130/-
- BOLOGNESE PASTA SR 140/-
- CARAMELS SR 140/-
- FRESH FISH & CHIPS (saturday) SR 160/-
- CHEEKIN & CHIPS (saturday) SR 160/-
- PIZZA MARGHERITA PIZZA SR 180/-
- HAPPY HAWAIIAN PIZZA SR 180/-

Please note this food is for the site barbeque only.

Our meals may contain traces of nuts.  
All our meals are available for take away.  
Call us on 01 424 8000  
Private Functions or Special Occasions

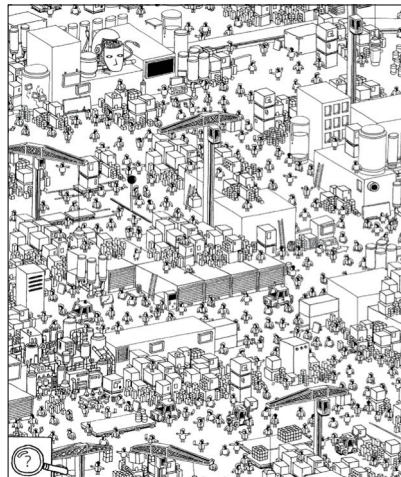


**KIDDIES MENU**

- ✓ PLAIN BUTTERED PASTA SR 130/-
- BOLOGNESE PASTA SR 140/-
- CARAMELS SR 140/-
- FRESH FISH & CHIPS (saturday) SR 160/-
- CHEEKIN & CHIPS (saturday) SR 160/-
- PIZZA MARGHERITA PIZZA SR 180/-
- HAPPY HAWAIIAN PIZZA SR 180/-

Please note this food is for the site barbeque only.

Our meals may contain traces of nuts.  
All our meals are available for take away.  
Call us on 01 424 8000  
Private Functions or Special Occasions



**KIDDIES MENU**

- ✓ PLAIN BUTTERED PASTA SR 130/-
- BOLOGNESE PASTA SR 140/-
- CARAMELS SR 140/-
- FRESH FISH & CHIPS (saturday) SR 160/-
- CHEEKIN & CHIPS (saturday) SR 160/-
- PIZZA MARGHERITA PIZZA SR 180/-
- HAPPY HAWAIIAN PIZZA SR 180/-

Please note this food is for the site barbeque only.

Our meals may contain traces of nuts.  
All our meals are available for take away.  
Call us on 01 424 8000  
Private Functions or Special Occasions





**DRIT BANCAIRE ET FINANCIER**  
PUBLIÉ EN 2024

### SANCTIONS INTERNATIONALES ET RISQUE DE RESPONSABILITÉ POUR LES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Les régimes de sanctions internationaux, souvent répartis par la Suisse, imposent des obligations de plus en plus complexes aux intermédiaires financiers. En cas de violation, les prestataires étrangers risquent de se voir imputer des sanctions financières. Quels types de régimes imposent les obligations de diligence ? Comment les acteurs financiers peuvent-ils appliquer les sanctions ?

Les obligations du Canal Svalbard et les limites de protection contre les paradis fiscaux. Le rôle du Décret d'Etat et l'impact de l'UEU sur les intermédiaires financiers. Les obligations de diligence des intermédiaires financiers en matière de sanctions internationales. Les obligations de diligence des intermédiaires financiers en matière de sanctions internationales. Les obligations de diligence des intermédiaires financiers en matière de sanctions internationales.

Les obligations de diligence des intermédiaires financiers en matière de sanctions internationales. Les obligations de diligence des intermédiaires financiers en matière de sanctions internationales. Les obligations de diligence des intermédiaires financiers en matière de sanctions internationales.



"Si vous croyez savoir, vous ne savez pas."



"Tout bien considéré, il y a deux sortes d'hommes dans le monde : ceux qui restent chez eux, et les autres."



**Anticiper la perception des pensions de retraite suisses en cas de résidence en France ?**  
Les trusts de nouveau la cible du fisc français ?  
Facilité à l'heure d'intermet : les leçons à tirer d'un redressement fiscal à 400 millions ?  
Sanctions internationales et risque de responsabilité pour les intermédiaires financiers  
Prêt d'une société à son actionnaire - quelques points d'attention  
La nouvelle loi sur la protection des données  
Retraite à 65 ans pour les femmes, quelles sont les conséquences ?  
Révision du droit suisse des successions - quel impact pour le de cujus et ses héritiers ?  
Compétences  
Nouveaux profils

### DRIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE

En effet, de nos jours, les enfants héritent de leurs parents à un stade de leur vie où ils sont déjà bien avancés, soit indépendants financièrement et souvent même, à l'âge de la retraite.

RÉGIME LÉGALE	DROIT ACTUEL	NOUVEAU DROIT (PROJET DE LOI)	SAIS LÉGALE
Indivision	Le droit de la succession	Le droit de la succession	Art. 471 à 474, C.C.
Préférence de la femme	Le droit de la succession	Le droit de la succession	Art. 471 à 474, C.C.
Le conjoint	Le droit de la succession	Le droit de la succession	Art. 471 à 474, C.C.
Le conjoint	Le droit de la succession	Le droit de la succession	Art. 471 à 474, C.C.
Le conjoint	Le droit de la succession	Le droit de la succession	Art. 471 à 474, C.C.

**PERSPECTIVES**

### NOS COMPÉTENCES

## DRIT DES SOCIÉTÉS ET CONTRATS

FBT Avocats SA dispose de compétences de premier plan dans le secteur de la fourniture des entreprises et des entrepreneurs.

La combinaison de connaissances de l'Etat dans tous les domaines de droit des sociétés et des contrats, associée à l'expérience professionnelle de nos avocats, permet à FBT Avocats SA d'accompagner ses clients dans les différentes étapes de leur développement. La force des membres de l'équipe et des outils modernes et innovants dans l'application des connaissances acquises les rendent particulièrement performants pour leurs clients.

Dans toute la Suisse, FBT Avocats SA est un intermédiaire de premier ordre dans les transactions commerciales. Notre équipe interne couvre l'ensemble des pratiques essentielles, des affaires immobilières au droit fiscal en passant par le contentieux et les restructurations dans différents secteurs d'activité. Nos avocats assistent et accompagnent leurs clients dans la structuration de leurs décisions complexes.

**Marie-Françoise Cordey**, Avocate, Genève  
**Jean-Luc Balthazard**, Avocat Associé, Genève  
**Julien Le Fort**, Avocat, Genève  
**Dimitri Hurni**, Avocat, Genève

"Il faut trois jours à la justice pour décider de la mort d'un homme, et des années pour décider d'un héritage."



**DRIFT FISCAL**  
PERSPECTIVES

Mais c'était sans compter sur la vigilance de l'administration fiscale française, qui vient de faire voter la Loi de Finances pour 2022. Une mesure destinée à neutraliser l'avancée significative de l'artefact « Clive-Worms ».



**DRIFT FISCAL**

Les prestations de retraite versées sous forme de capital peuvent, sur demande expresse et irrévocable du bénéficiaire, être soumises à un prélèvement au taux de 75 %, qui libère le capital exposé à l'épave de l'impôt sur le revenu.



"Deux excès: exclure la raison, n'admettre que la raison."



**DRIFT BANCAIRE ET FINANCIER**

Urgence liée aux sanctions à soulever pour conséquence que les mesures imposées sont rédigées dans la précipitation avec, pour corollaire, des textes parfois peu clairs ou sujets à interprétation.



**DRIFT DU TRAVAIL**

LES COMPÉTENCES



# FBT AVOCATS

## Banking & Finance Newsletter

Mars 2023

### Réglementation suisse et internationale

**FINMA – La FINMA clôt la procédure « Greensill » à l'encontre de Credit Suisse, Communiqué de presse du 28 février 2023**

La FINMA vient de clôturer sa procédure d'enforcement contre Credit Suisse dans le contexte des relations d'affaires que cette dernière entretenait avec Lux Greensill (« Greensill ») et ses associés, procédure ouverte après la fermeture par Credit Suisse en mars 2021 de quatre fonds Greensill au profit de risque faible pour une fortune totale se montant à près de USD 10 milliards. Il s'agissait de fonds de financement de chaînes d'approvisionnement (supply chain finance funds). Dans ce type de financement, le prix d'achat d'un bien avant délai de paiement est remboursé immédiatement par une société de financement (ici Greensill) au lieu de l'acheteur réel, avec une décote. La société de financement reçoit en contrepartie une créance vis-à-vis de l'acheteur réel et réalise un bénéfice lors du paiement de la totalité du prix d'achat. Ces créances sont titrisées et transférées aux fonds. La majeure partie des créances sont assurées contre une défaillance des acheteurs. Les résultats de l'enquête menée par la FINMA ont notamment révélé que Credit Suisse disposait de peu d'informations et de contrôle sur les créances ; l'examen et la sélection des créances étaient effectués

par Greensill, laquelle a par ailleurs souscrit la couverture d'assurance des créances au nom de la Banque. Le profil de risque des fonds a évolué dans le temps, suite au transfert de créances futures aux fonds, sans que Credit Suisse ne réalise immédiatement la portée du changement. Dès 2018, Credit Suisse est à plusieurs reprises interrogée au sujet de ses relations avec Greensill, notamment par la FINMA. A cette même période, Greensill qui envisage une introduction en bourse aux côtés de la Banque, requiert l'octroi d'un crédit relais, crédit accordé en dépit de la recommandation d'un gestionnaire des risques de crédit. L'enquête révèle également que la Banque confiait le traitement des questions critiques et des mises en garde aux collaborateurs responsables des relations d'affaires avec Greensill. Le constat est sans appel : Credit Suisse a gravement manqué à ses obligations prudentielles en matière de gestion des risques et d'organisation adéquate. En sus des mesures organisationnelles déjà prises par la Banque, la FINMA ajoute d'autres mesures correctrices, telles que l'examen périodique à l'échelon de la Direction des quelques cinq cents relations d'affaires les plus importantes de la Banque, en particulier sous l'angle des risques de contreparties, et la définition dans un document spécifique des responsabilités de ses collaborateurs les plus haut placés, avec un système de



Frédéric Benshel  
Avocat Associé, Genève  
fbenshel@ftb.ch



Marco Villa  
Avocat Associé, Genève  
mvilla@ftb.ch



Jean-Marie Kiener  
Avocat, Genève  
jkiener@ftb.ch



Véronique Chatalein  
Juriste, Genève  
vchatalein@ftb.ch



Jean-Louis Tsimaratos  
Avocat Associé, Genève  
jtsimaratos@ftb.ch

Genève Rue du 31-Décembre 47  
1207 Genève  
T +41 22 849 60 40  
info@ftb.ch

Paris 75003 Paris  
4, avenue Hoche  
T +33 1 45 61 19 00  
info@ftb-avocats.fr

# FBT AVOCATS

## BANKING & FINANCE - NEWSLETTER

Mars 2023

### sanctions dans le cas où un dirigeant n'organise ou ne gère pas son secteur de manière à éviter autant que possible des comportements fautifs. Un chargé d'audit sera nommé afin de veiller au respect de ces mesures prudentielles. Par ailleurs, s'agissant des responsabilités individuelles, la FINMA a ouvert quatre procédures d'enforcement à l'encontre d'anciens dirigeants de la Banque.

**FINMA – Actualisation des déclarations du GAFI, News du 28 février 2023**

A l'occasion de sa séance plénière de février 2023, le GAFI a actualisé ses déclarations relatives aux juridictions à haut risque et celles sous surveillance. La Corée du Nord et l'Iran sont toujours considérés comme des Etats non coopératifs. Le GAFI applique par ailleurs ses membres à appliquer une diligence renforcée aux relations d'affaires et transactions avec le Myanmar. Les pays devant améliorer leurs défaillances stratégiques en matière de lutte contre le blanchiment sont l'Afrique du Sud, l'Albanie, la Barbade, le Burkina Faso, les Emirats Arabes Unis, les îles Caïmans, le Congo, Gibraltar, Haïti, la Jamaïque, la Jordanie, le Mali, le Mozambique, le Nigeria, le Panama, les Philippines, le Sénégal, le Soudan, la Syrie, la Tanzanie, la Turquie, l'Ouganda et le Yémen. Le Cambodge et le Maroc sortent de liste liste. Les intermédiaires financiers doivent tenir compte de ces informations dans le cadre de leur gestion des risques.

### Autoréglementation et associations professionnelles

**AMAS – Exemple Déclaration de loyauté OPP 2, 9 février 2023**

L'AMAS publie à l'attention de ses membres un nouveau modèle de déclaration de loyauté pour les gérants de fortunes d'institutions de prévoyance. Le gérant atteste qu'il se conforme aux exigences d'intégrité et de loyauté prévues par le droit de la prévoyance professionnelle. Ce nouveau modèle met en œuvre la terminologie et le régime d'autorisation de la LEFin.

### Jurisprudence

**HIRSCH Céline, Nemo tenetur : Pas de contrainte lors de la production de documents bancaires, in Actualité n° 1269 du Centre de droit bancaire et financier, 2 février 2023**

### Doctrine et publications scientifiques

**NUSSBAUMER Annemarie et GIRARD Alain, Echtzeitbanknauschicht – la panacée ? in RSDA 1/2023, pp. 3 ss**

Les auteurs analysent le concept de surveillance bancaire

# FBT AVOCATS

## Banking & Finance Newsletter

Mars 2023

### Réglementation suisse et internationale

**FINMA – La FINMA clôt la procédure « Greensill » à l'encontre de Credit Suisse, Communiqué de presse du 28 février 2023**

La FINMA vient de clôturer sa procédure d'enforcement contre Credit Suisse dans le contexte des relations d'affaires que cette dernière entretenait avec Lux Greensill (« Greensill ») et ses associés, procédure ouverte après la fermeture par Credit Suisse en mars 2021 de quatre fonds Greensill au profit de risque faible pour une fortune totale se montant à près de USD 10 milliards. Il s'agissait de fonds de financement de chaînes d'approvisionnement (supply chain finance funds). Dans ce type de financement, le prix d'achat d'un bien avant délai de paiement est remboursé immédiatement par une société de financement (ici Greensill) au lieu de l'acheteur réel, avec une décote. La société de financement reçoit en contrepartie une créance vis-à-vis de l'acheteur réel et réalise un bénéfice lors du paiement de la totalité du prix d'achat. Ces créances sont titrisées et transférées aux fonds. La majeure partie des créances sont assurées contre une défaillance des acheteurs. Les résultats de l'enquête menée par la FINMA ont notamment révélé que Credit Suisse disposait de peu d'informations et de contrôle sur les créances ; l'examen et la sélection des créances étaient effectués

par Greensill, laquelle a par ailleurs souscrit la couverture d'assurance des créances au nom de la Banque. Le profil de risque des fonds a évolué dans le temps, suite au transfert de créances futures aux fonds, sans que Credit Suisse ne réalise immédiatement la portée du changement. Dès 2018, Credit Suisse est à plusieurs reprises interrogée au sujet de ses relations avec Greensill, notamment par la FINMA. A cette même période, Greensill qui envisage une introduction en bourse aux côtés de la Banque, requiert l'octroi d'un crédit relais, crédit accordé en dépit de la recommandation d'un gestionnaire des risques de crédit. L'enquête révèle également que la Banque confiait le traitement des questions critiques et des mises en garde aux collaborateurs responsables des relations d'affaires avec Greensill. Le constat est sans appel : Credit Suisse a gravement manqué à ses obligations prudentielles en matière de gestion des risques et d'organisation adéquate. En sus des mesures organisationnelles déjà prises par la Banque, la FINMA ajoute d'autres mesures correctrices, telles que l'examen périodique à l'échelon de la Direction des quelques cinq cents relations d'affaires les plus importantes de la Banque, en particulier sous l'angle des risques de contreparties, et la définition dans un document spécifique des responsabilités de ses collaborateurs les plus haut placés, avec un système de



Frédéric Benshel  
Avocat Associé, Genève  
fbenshel@ftb.ch



Marco Villa  
Avocat Associé, Genève  
mvilla@ftb.ch



Jean-Marie Kiener  
Avocat, Genève  
jkiener@ftb.ch



Véronique Chatalein  
Juriste, Genève  
vchatalein@ftb.ch



Jean-Louis Tsimaratos  
Avocat Associé, Genève  
jtsimaratos@ftb.ch

Genève Rue du 31-Décembre 47  
1207 Genève  
T +41 22 849 60 40  
info@ftb.ch

Paris 75003 Paris  
4, avenue Hoche  
T +33 1 45 61 19 00  
info@ftb-avocats.fr

# FBT AVOCATS

## BANKING & FINANCE NEWSLETTER - JUN 2023

### de la France qu'il requiesse ses engagements. C'est en procédant que la justice a pu établir la base de la procédure d'enforcement, car une fois la liquidation ouverte, il n'est plus possible de saisir les biens du débiteur. Le juge a donc autorisé les créanciers à saisir les biens du débiteur, y compris les biens situés à l'étranger, afin de garantir le paiement de leurs créances. Le juge a également autorisé les créanciers à saisir les biens du débiteur, y compris les biens situés à l'étranger, afin de garantir le paiement de leurs créances.

### RESOLUTION Claire, Etendue internationale – Une note de synthèse sur l'étendue internationale de la procédure d'enforcement, in Actualité n° 1269 du Centre de droit bancaire et financier du 2 juin 2023

L'Autonome de la Banque de l'Union Européenne (UE) a été introduite à l'application de la loi de la République par une banque de droit suisse. La loi a été introduite en vertu de l'article 1269 du Code de droit bancaire et financier du 2 juin 2023.

L'Autonome de la Banque de l'Union Européenne (UE) a été introduite à l'application de la loi de la République par une banque de droit suisse. La loi a été introduite en vertu de l'article 1269 du Code de droit bancaire et financier du 2 juin 2023.

Genève Rue du 31-Décembre 47  
1207 Genève  
T +41 22 849 60 40  
info@ftb.ch

Paris 75003 Paris  
4, avenue Hoche  
T +33 1 45 61 19 00  
info@ftb-avocats.fr

# FBT AVOCATS

## BANKING & FINANCE NEWSLETTER - JUN 2023

### Dans son communiqué, le TF relève que si les procédures d'enforcement de droit public ont été introduites, il s'agit de procédures de droit public, et non de procédures de droit privé. Le juge a donc autorisé les créanciers à saisir les biens du débiteur, y compris les biens situés à l'étranger, afin de garantir le paiement de leurs créances.

### DOCTRINE et publications scientifiques

**NUSSBAUMER Annemarie et GIRARD Alain, Echtzeitbanknauschicht – la panacée ? in RSDA 1/2023, pp. 3 ss**

Les auteurs analysent le concept de surveillance bancaire

Genève Rue du 31-Décembre 47  
1207 Genève  
T +41 22 849 60 40  
info@ftb.ch

Paris 75003 Paris  
4, avenue Hoche  
T +33 1 45 61 19 00  
info@ftb-avocats.fr

# FBT AVOCATS

## Banking & Finance Newsletter


Mars 2023

### Réglementation suisse et internationale


**FINMA – La FINMA clôt la procédure « Greensill » à l'encontre de Credit Suisse, Communiqué de presse du 28 février 2023**

La FINMA vient de clôturer sa procédure d'enforcement contre Credit Suisse dans le contexte des relations d'affaires que cette dernière entretenait avec Lux Greensill (« Greensill ») et ses associés, procédure ouverte après la fermeture par Credit Suisse en mars 2021 de quatre fonds Greensill au profit de risque faible pour une fortune totale se montant à près de USD 10 milliards. Il s'agissait de fonds de financement de chaînes d'approvisionnement (supply chain finance funds). Dans ce type de financement, le prix d'achat d'un bien avant délai de paiement est remboursé immédiatement par une société de financement (ici Greensill) au lieu de l'acheteur réel, avec une décote. La société de financement reçoit en contrepartie une créance vis-à-vis de l'acheteur réel et réalise un bénéfice lors du paiement de la totalité du prix d'achat. Ces créances sont titrisées et transférées aux fonds. La majeure partie des créances sont assurées contre une défaillance des acheteurs. Les résultats de l'enquête menée par la FINMA ont notamment révélé que Credit Suisse disposait de peu d'informations et de contrôle sur les créances ; l'examen et la sélection des créances étaient effectués


par Greensill, laquelle a par ailleurs souscrit la couverture d'assurance des créances au nom de la Banque. Le profil de risque des fonds a évolué dans le temps, suite au transfert de créances futures aux fonds, sans que Credit Suisse ne réalise immédiatement la portée du changement. Dès 2018, Credit Suisse est à plusieurs reprises interrogée au sujet de ses relations avec Greensill, notamment par la FINMA. A cette même période, Greensill qui envisage une introduction en bourse aux côtés de la Banque, requiert l'octroi d'un crédit relais, crédit accordé en dépit de la recommandation d'un gestionnaire des risques de crédit. L'enquête révèle également que la Banque confiait le traitement des questions critiques et des mises en garde aux collaborateurs responsables des relations d'affaires avec Greensill. Le constat est sans appel : Credit Suisse a gravement manqué à ses obligations prudentielles en matière de gestion des risques et d'organisation adéquate. En sus des mesures organisationnelles déjà prises par la Banque, la FINMA ajoute d'autres mesures correctrices, telles que l'examen périodique à l'échelon de la Direction des quelques cinq cents relations d'affaires les plus importantes de la Banque, en particulier sous l'angle des risques de contreparties, et la définition dans un document spécifique des responsabilités de ses collaborateurs les plus haut placés, avec un système de




Frédéric Benshel  
Avocat Associé, Genève  
fbenshel@ftb.ch




Marco Villa  
Avocat Associé, Genève  
mvilla@ftb.ch



Jean-Marie Kiener  
Avocat, Genève  
jkiener@ftb.ch



Véronique Chatalein  
Juriste, Genève  
vchatalein@ftb.ch



Jean-Louis Tsimaratos  
Avocat Associé, Genève  
jtsimaratos@ftb.ch

Genève Rue du 31-Décembre 47  
1207 Genève  
T +41 22 849 60 40  
info@ftb.ch

Paris 75003 Paris  
4, avenue Hoche  
T +33 1 45 61 19 00  
info@ftb-avocats.fr